

Metz, le 10 NOV. 2015  
N° 508071 /DEF/EMZD Metz/D.AFM/B.SEU/NP



ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

Le général de corps d'armée Jean-Louis PACCAGNINI,  
gouverneur militaire de Metz,  
officier général de zone de défense et de sécurité Est,  
commandant de zone Terre Nord-est,  
commandant des forces françaises  
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

OBJET : Département 60 – PLU.

REFERENCES : 2 lettres du 03/11/2015.

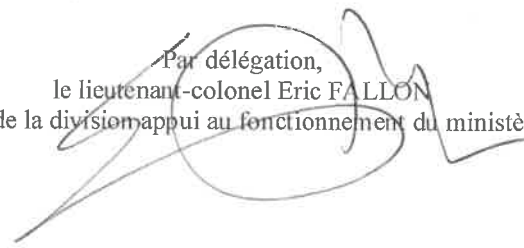
P. JOINTES : 2 plans.

Par correspondances visées en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance des maires de Saint-Vaast-de-Longmont et Berthecourt les éléments visés à l'article R 121-1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration de leur plan local d'urbanisme.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun immeuble militaire n'est implanté sur ces bans communaux. Toutefois, ces derniers sont grevés par la servitude PT2 relative à la liaison hertzienne Haramont à Neuville-Garnier-Mont-Florentin, créée par le décret du 16 juin 1961 et gérée par la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de Metz – quartier de Lattre de Tassigny – CS 70023 – 57044 Metz cedex 1.

En conséquence, je ne souhaite pas être associé aux réunions des groupes de travail en charge de l'élaboration de ces documents d'urbanisme mais désire recevoir, pour avis, les projets arrêtés.

Par déléation,  
le lieutenant-colonel Eric FALLON  
chef de la division appui au fonctionnement du ministère



COPIES :  
USID Creil  
COMBdD Creil  
DIRISI Metz



Plan joint au Décret du 16 Juin 1964

COMMUNES concernées par la servitude 020 368 01 (terre)

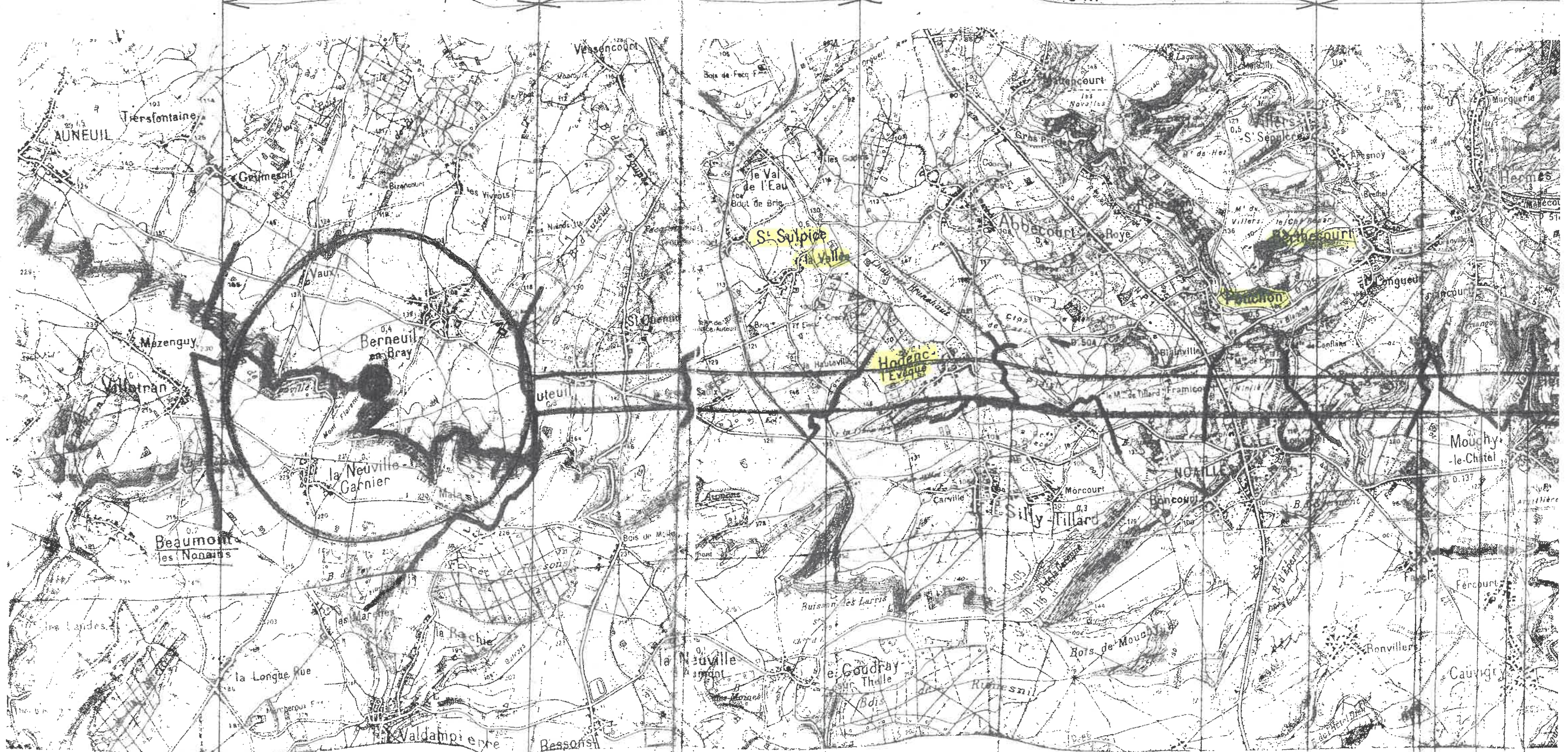
ALTITUDE  
MAXIMUM

DÉTAILS SUR PLAN 1/10000

185 m

175 m

150



COMMUNES

ET

DÉPARTEMENTS

TRAVERSÉS

LA NEUVILLE

BERNEUIL EN BRAY

AUTEUIL

ST SULPICE  
- A VALLÉE

HODENC  
L'EVÊQUE

PONCHON

NOAILLES

BERTHECOURT

HERMES

MOUCHY LE CHATEL

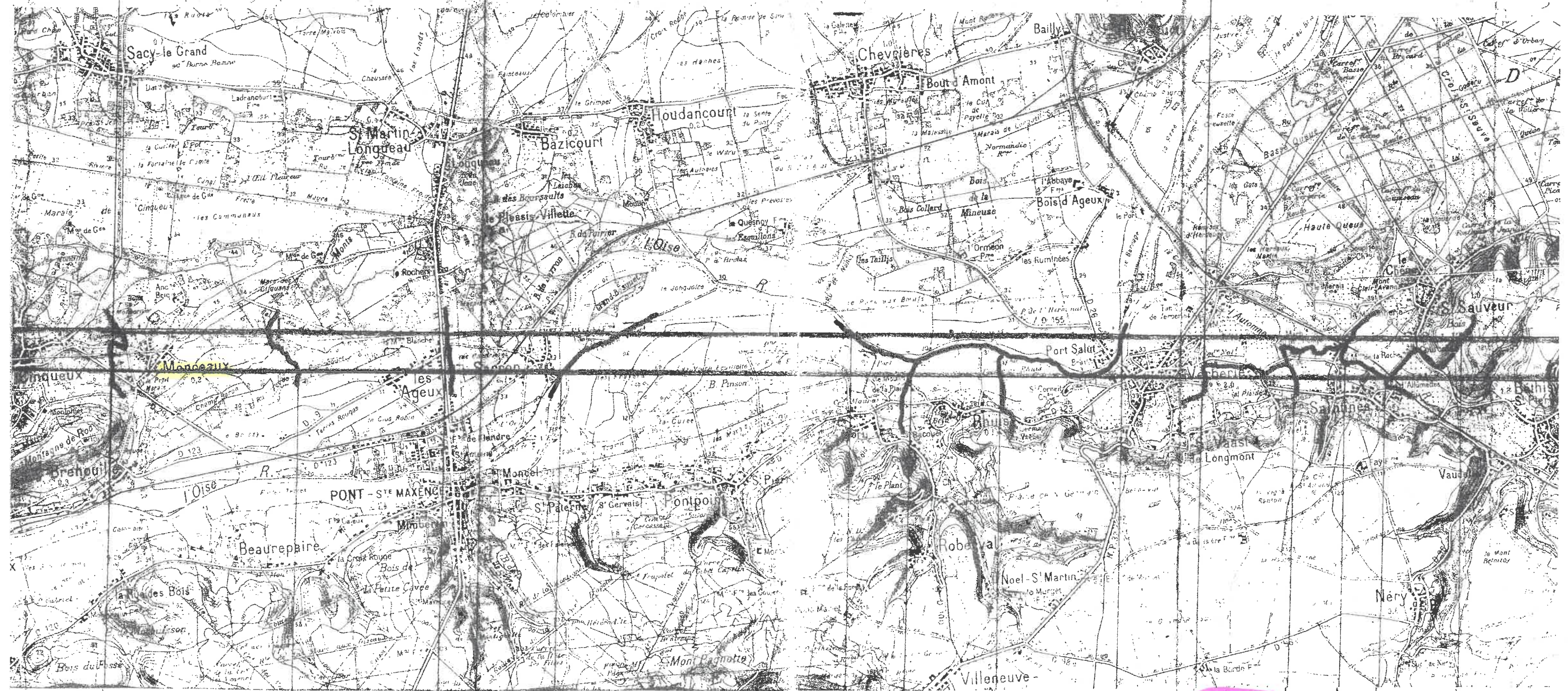
OISE



Communes concernées par la servitude 020 368 01 (Terre)

125 m

150 m



QUEUX MONCEAUX LES AGEUX SARRON PONPOINT RHUIS VERBERIE ST SAUVEUR

LONGUEIL S<sup>T</sup> MARIE S<sup>T</sup> VAAST VERBERIE LONGMONT SAINTINES BETHISY S<sup>T</sup> P

OISE  
N° 10 000 000  
1/50000

63 - 1/15000  
55  
1000  
1500  
= 16 Km